**Commander une attestation de domicile depuis chez vous !**

Vous devez attester de votre domicile pour une démarche officielle ou dans un autre but ? Nous vous délivrons volontiers une attestation de domicile qui confirme votre adresse et la durée de votre résidence dans notre commune. Dès à présent vous pouvez le faire sans devoir vous déplacer au guichet de l’Administration communale.

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Comment procéder ?**1. Scanner le code QR ou aller sur le site internet communal www.estavayer.ch à la page du contrôle des habitants.
2. Sélectionner le menu attestation de domicile et prendre connaissance de sa description.
3. Se connecter au guichet virtuel, créer votre compte au besoin.
4. Compléter le formulaire sur le guichet virtuel.
 |